

Sujet : [INTERNET] avis enquête éolien

De : Christelle Viaud <viaud_christelle@orange.fr>

Date : 07/12/2018 14:46

Pour : pref-be-ep-eolienpoulignystpierre@indre.gouv.fr

Copie à : VIAUD Christelle <viaud_christelle@orange.fr>

Messieurs les commissaires-enquêteurs,

Voici (en pièce jointe) ma contribution à l'enquête publique concernant le projet de champ éolien de Pouligny Saint Pierre.

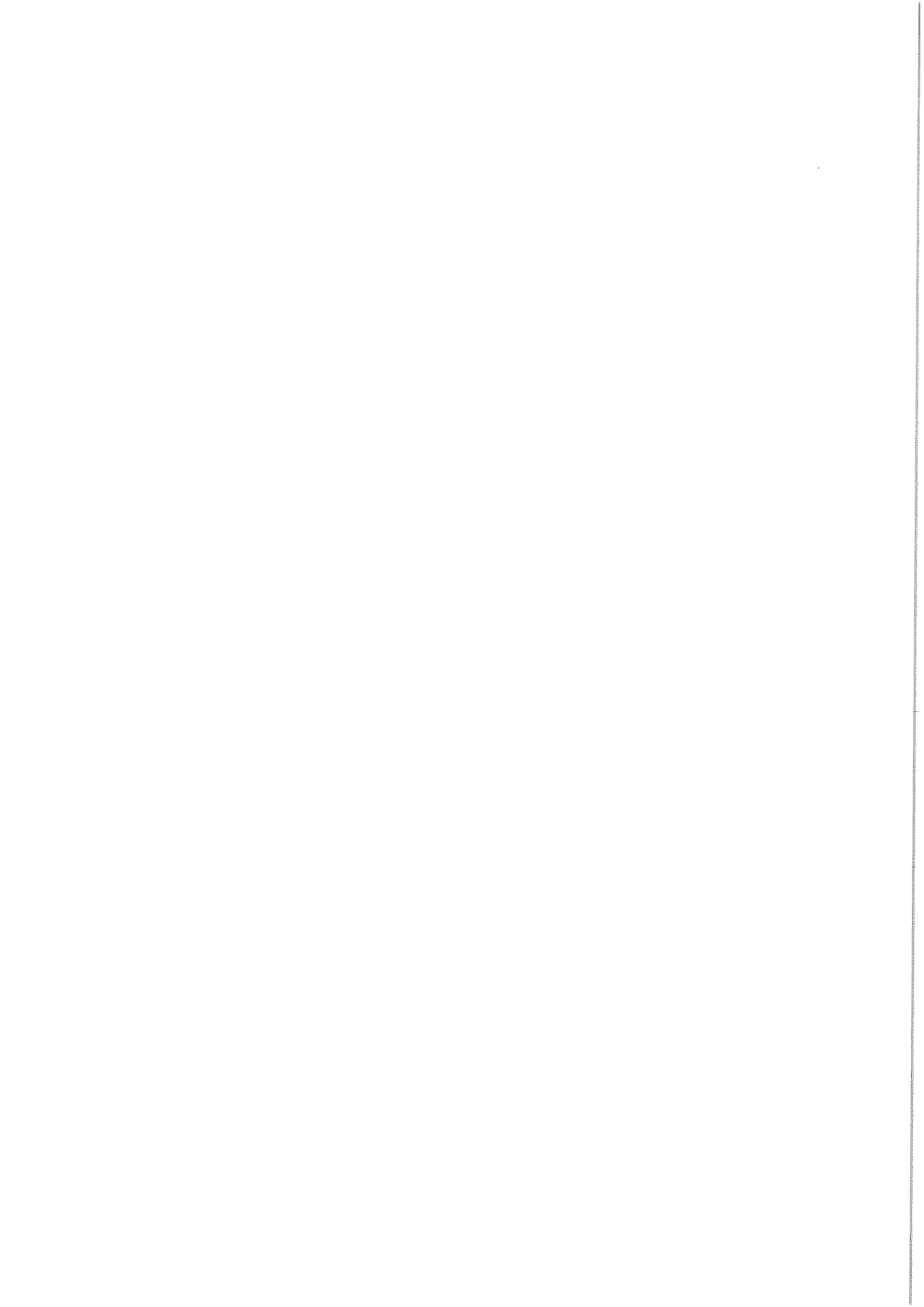
Bonne fin d'enquête,

Christelle Viaud

— Pièces jointes : —

projet éolien avis CV.odt

9,7 Ko



Christelle Viaud
5 rue Louis Gimonet
La Boudinière
36300 Pouligny Saint Pierre

le 7 décembre 2018

Monsieur le commissaire enquêteur,

J'habite un hameau de Pouligny-Saint-Pierre avec mes 2 enfants. Je suis très sensible à l'environnement naturel et bâti et très favorable aux mesures prises pour à la fois sauvegarder le patrimoine et lutter contre le réchauffement climatique par les énergies renouvelables. Mais ce projet me semble aller à l'encontre de cette dynamique.

Pouligny-Saint-Pierre est une commune adhérente au Parc naturel régional de La Brenne et à la Communauté de communes Brenne-Val de Creuse. Je constate que les élus communautaires se sont opposés à ce projet mais ont approuvé quasi à l'unanimité le parc éolien d'une autre commune de leur périmètre. Ce projet suscite donc du débat et de la controverse.

Pour ma part, beaucoup de questions surgissent :

- Pourquoi vient-on implanter des éoliennes dernières générations (plus hautes, plus performantes) dans un coin réputé quasi sans vent ? L'aspect financier reste le seul moteur sans penser aux pertes financières des hébergeurs et lieux touristiques qui verront la fréquentation baisser. La Brenne développe cette activité depuis de nombreuses années et l'afflux touristique perdure. De nouveaux projets d'envergure sont également prévus comme celui des nouveaux propriétaires du château du Bouchet (site emblématique du Centre Brenne).

- Des machines tournant à bas régime pourquoi ne pas mettre des moins puissantes donc moins hautes ? Mais oui, il n'y a pas assez de vent plus bas !

- Les éoliennes vont-elles permettre un développement économique de notre territoire ? Je parie plutôt pour une désertification par les touristes mais aussi par les riverains.

- Quelles sont les alternatives à ces éoliennes ? Il est important de soutenir les initiatives d'élus qui souhaitent participer activement à cette transition énergétique. Et si nos collectivités se penchaient dessus ? Nous sommes reconnus TEPCV (Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte). Peut-on s'inspirer d'un projet tel la commune de Malaunay (voir site : <http://www.malaunay.fr/Malaunay-en-transition-s/Malaunay-en-transition-s-pourquoi-comment/De-l-eco-citoyennete-a-Cit-ergie>) ?

- Pourquoi les élus de Pouligny-Saint-Pierre soutiennent-ils toujours des projets très controversés (carrière, éolien) et surtout qui divisent les gens ? D'une part, ces projets apportent un soutien financier non négligeable aux propriétaires terriens qui voient une issue à leur avenir incertain, d'autre part, les habitants impactés sans contre-partie se sentent spoliés. L'argument défendu de la transition énergétique est un leurre. Pour le silo et la zone artisanale (projets que je considère indispensables pour le territoire) aucune intégration paysagère n'a été prévue ! Il faut que « ça se voit et que ça

rapporte » ! Penser autrement, moins consommer et chercher d'autres moyens de produire de l'électricité seraient une belle alternative et un projet qui pourrait rassembler les habitants puisque nous sommes tous d'accord.

•Qu'advient-il de notre paysage, de la faune, de la flore exceptionnelles de notre territoire ? L'observation des oiseaux se fait avec la même facilité que dans un parc national. Les amateurs et professionnels d'ornithologie sont émerveillés par la Brenne. Le seront-ils toujours quand le paysage sera le même qu'ailleurs ? Notre paysage est quasi vierge d'installation industrielle visible, exceptés les pylônes de la base militaire de Rosnay (antérieure à la création du Parc naturel régional de la Brenne) et le silo de Pouligny-Saint-Pierre. Il me semble important de préserver paysages, faune et flore, dans la mesure aussi où la biodiversité se banalise de plus en plus à l'extérieur de notre territoire. Ne contribuons pas à la fragiliser encore plus. Nous n'avons « que » ces arguments de force pour défendre notre territoire, oui il est préservé ! Cet argument attire des touristes mais aussi des investisseurs particuliers (comme pour le Château du Bouchet) qui souhaitent développer une activité économique en vantant cet écrin de nature dans un paysage préservé. Le bénéfice des éoliennes est-il suffisant pour laisser partir des projets tels que ceux-là ? Est-ce une vision à long terme pour le territoire ?

•Des chiroptères sont présents sur le site des Roches (17 espèces inventoriées), animal très sensible à l'éolien. Des espèces particulièrement menacées sont installées telles le Rhinolophe Euryale et le Grand Rhinolophe. La mortalité des chauves-souris est importante sur un site éolien. En effet, elles se nourrissent d'insectes attirés par les lumières, papillons notamment nombreux sur ses sites et meurent notamment « choquées » par les pales. Quelle solution réelle pour la sauvegarde de ces espèces ? Pour une raison environnementale, on menace une biodiversité existante ? D'un côté, on souhaite préserver des espèces, de la biodiversité et de l'autre, on sacrifie sans assurance du retour des chauves-souris au terme du projet. Aberration ! Que dire des zones Natura 2000, sur ce territoire et des interactions/échanges faunistiques qui existent entre ces zones et des contrats passés avec ces agriculteurs qui sont sensibles à des arguments de biodiversité à préserver et à qui l'on inflige un parc éolien industriel ? La vision à long terme est toujours à remettre en cause !

Pour toutes ces raisons, j'émet un avis défavorable à ce projet.

Recevez, Monsieur le commissaire enquêteur, mes sincères salutations.

Christelle Viaud